

BULLETIN TRIMESTRIEL N°15

LE CHÔMAGE DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

FIN DÉCEMBRE 2006

SOMMAIRE

Principaux résultats	2
Evolution du nombre de demandeurs d'emplois	3
Evolution selon le type de priorité.....	4
Le chômage de longue durée.....	4
Evolution selon les caractéristiques des demandeurs	5
Analyse par zone d'emploi	6

Les tableaux et graphiques

Tableau 1 : Nombre de demandeurs d'emploi handicapés fin décembre 2006 et évolution depuis fin décembre 2005.....	3
Graphique 1 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés de fin décembre 2001 à fin décembre 2006.....	3
Tableau 2 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leur catégorie ANPE fin décembre 2006 et évolution depuis fin décembre 2005.....	3
Tableau 3 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon le type de reconnaissance du handicap fin décembre 2006 et évolution depuis fin décembre 2005	4
Tableau 4 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon l'ancienneté d'inscription fin décembre 2006 et évolution depuis fin décembre 2005.....	4
Tableau 5 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leurs caractéristiques démographiques fin décembre 2006 et évolution depuis fin décembre 2005..	5
Tableau 6 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon la zone d'emploi fin décembre 2006 et évolution depuis fin décembre 2005	6
Carte 1 : Part du public handicapé sur l'ensemble des DEFM à l'échelle des zones d'emploi fin décembre 2006	6

L'Observatoire Régional Formation Insertion Professionnelle des travailleurs Handicapés (OREFIPH) d'Alsace réalise, avec ce bulletin, le suivi trimestriel des données de chômage des travailleurs handicapés.

Cette édition confirme le constat posé dans le numéro de septembre d'une décrue du nombre de demandeurs d'emploi handicapés.

Il convient cependant de rappeler que les données présentées ici ne prennent pas en compte les nouvelles catégories de demandeurs susceptibles de bénéficier de l'obligation d'emploi mises en place par la loi du 11 février 2005.

Principaux résultats

Les demandeurs d'emploi handicapés

Ce bulletin propose une vision synthétique des 6 378 demandeurs d'emploi handicapés alsaciens classés comme immédiatement disponibles et actuellement sans emploi par l'ANPE (catégories 1 à 3 : voir encadré en bas de page 3), l'effectif total de demandeurs d'emploi handicapés en Alsace s'élevant à 7 635 personnes au 31.12.2006.

En catégorie 1 à 3 les travailleurs handicapés représentent 8,4% des demandeurs d'emploi, avec un écart entre Bas et Haut-Rhin qui reste toujours marqué (8,0% contre 8,9%).

Les nouvelles catégories de public prioritaire instituées par la loi du 11 février 2005 (titulaires d'une carte d'invalidité et bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé) ne sont ici pas prises en compte.

Une diminution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés en Alsace

Entre décembre 2005 et décembre 2006¹, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés est en baisse (-8,2%).

Cela confirme la tendance déjà observée pour le troisième trimestre de l'année 2006. C'est à nouveau pour le Haut-Rhin que la baisse est plus marquée (-8,7%) bien que le Bas-Rhin affiche une décreue d'importance comparable (-7,7%), ce qui n'était pas le cas au précédent bulletin.

Les effectifs de demandeurs handicapés restent cependant à un niveau élevé par rapport à la situation de 2000, (55,3% en plus dans le Bas-Rhin, 56,1% en plus dans le Haut-Rhin). Il faudra que la tendance à la baisse se maintienne à des niveaux comparables pendant encore 6 ans pour retrouver les valeurs de 2000.

A noter que si, globalement, la décreue est

plus nette sur l'ensemble des demandeurs d'emploi, l'écart d'évolution entre public prioritaire et non-prioritaire est très faible pour le département du Haut-Rhin (0,3 points d'écart).

L'évolution selon les caractéristiques des demandeurs

Les caractéristiques de demandeurs d'emploi handicapés ne connaissent pas d'évolution importante. Il s'agit toujours en majorité d'hommes de faible niveau de formation initiale et de qualification.

Il est cependant possible de constater que la décreue concerne globalement l'ensemble des sous-catégories de demandeurs d'emploi handicapés.

Au niveau régional, toutes les évolutions sur un an par caractéristique sont négatives, à l'exception du secteur d'activité *Agriculture, sylviculture, pêche* qui connaît une légère progression de son effectif (+3%).

Les évolutions à l'échelle des zones d'emploi

A l'exception notable de la zone de Thann-Cernay qui marque une légère augmentation, toutes les zones d'emploi voient leur effectif de demandeurs d'emploi handicapés diminuer sur la période décembre 2005 - décembre 2006.

La baisse reste tenue pour les deux zones les plus peuplées (Strasbourg et Mulhouse) et se limite à -3%.

Pour les autres zones, les évolutions sont plus nettes et vont de -10 à -19%. Cette dernière valeur est atteinte par la zone de Colmar Neuf-Brisach sur des effectifs non négligeables puisque ils passent de 791 en 2005 à 644 en 2006.

¹ Les données dont nous disposons pour étudier l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés ne sont pas corrigées de variations saisonnières. C'est pourquoi nous n'étudions que des évolutions "de décembre à décembre".

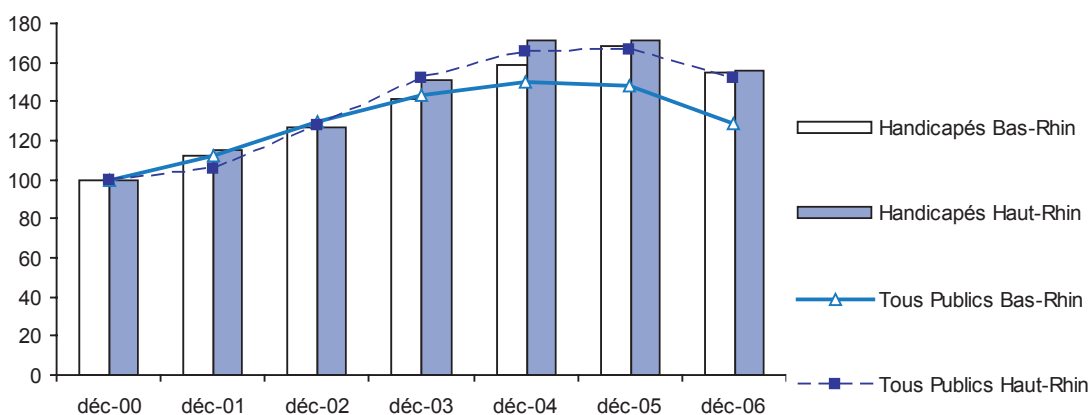
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories 1 à 3)

Tableau 1 : Nombre de demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3*) fin décembre 2006 et évolution depuis fin décembre 2005

	Demandeurs d'emploi handicapés		Tous publics		part des TH parmi l'ensemble des DEFM
	Nb	Evolution sur un an	Nb	Evolution sur un an	
Bas-Rhin	3 455	-7,7%	43 119	-12,8%	8,0%
Haut-Rhin	2 923	-8,7%	32 992	-9,0%	8,9%
Alsace	6 378	-8,2%	76 111	-11,2%	8,4%

Source : DRTEFP

* Personnes immédiatement disponibles, cherchant un travail à temps plein, à temps partiel ou un travail temporaire



Source : DRTEFP

Tableau 2 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leur catégorie ANPE fin décembre 2006 et évolution depuis fin décembre 2005

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	Evolution sur un an	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Evolution sur un an	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Evolution sur un an	Part dans l'ensemble des DEFM
Catégorie 1	2114	51%	-5%	6,3%	1747	50%	-5%	6,6%	3 861	51%	-5%	6,5%
Catégorie 2	1146	28%	-6%	18,3%	990	28%	-10%	20,2%	2136	28%	-8%	19,1%
Catégorie 3	195	5%	-33%	5,6%	186	5%	-29%	10,4%	381	5%	-31%	7,2%
Catégorie 4	142	3%	+14%	4,6%	177	5%	+8%	7,0%	319	4%	+10%	5,7%
Catégorie 5	205	5%	+8%	9,8%	152	4%	-3%	11,2%	357	5%	+3%	10,3%
Catégorie 6	226	5%	+10%	3,4%	175	5%	+9%	3,7%	401	5%	+10%	3,5%
Catégorie 7	86	2%	+41%	9,3%	50	1%	-17%	8,3%	136	2%	+12%	8,9%
Catégorie 8	27	1%	-18%	2,6%	17	0%	-32%	4,2%	44	1%	-24%	3,0%
Total	4 141	100%	-5%	7,3%	3 494	100%	-7%	8,2%	7 635	100%	-6%	7,7%

Source : DRTEFP

Définition des catégories de demandeurs d'emploi définies par l'ANPE

- Catégorie 1** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi à temps plein
- Catégorie 2** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi à temps partiel
- Catégorie 3** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi temporaire
- Catégorie 4** : sans emploi, recherchant un emploi à temps plein mais non immédiatement disponible
- Catégorie 5** : ayant un emploi, recherchant un autre emploi à temps plein
- Catégorie 6** : en activité réduite, recherchant un emploi à temps plein
- Catégorie 7** : en activité réduite, recherchant un emploi à temps partiel
- Catégorie 8** : en activité réduite, recherchant un emploi temporaire

Evolution selon le type de reconnaissance du handicap (catégories ANPE 1, 2 et 3*)

Tableau 3 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3*) selon le type de reconnaissance du handicap (fin décembre 2006 et évolution depuis fin décembre 2005)

	Bas-Rhin			Haut-Rhin			Alsace		
	Nb	%	Evolution sur un an	Nb	%	Evolution sur un an	Nb	%	Evolution sur un an
Cotorep A	1 820	53%	-0%	384	13%	-14%	2 204	35%	-3%
Cotorep B	1 162	34%	-13%	1 748	60%	-8%	2 910	46%	-10%
Cotorep C	56	2%	-25%	286	10%	-13%	342	5%	-15%
Instance Cotorep	71	2%	-41%	348	12%	+1%	419	7%	-10%
Pensionné d'invalidité	246	7%	-13%	109	4%	-18%	355	6%	-15%
Rente d'accidenté du travail	56	2%	+0%	25	1%	-4%	81	1%	-1%
Mutilés de guerre et assimilés**	44	1%	-2%	23	1%	-30%	67	1%	-14%
Total	3 455	100%	-8%	2 923	100%	-9%	6 378	100%	-8%

Source : DRTEFP

* Personnes immédiatement disponibles, cherchant un travail à temps plein, à temps partiel ou un travail temporaire

** y compris veuves et orphelins de guerre

Les catégories de handicapés reconnus par la loi de février 2005

- Les travailleurs reconnus handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées CDAPH (ex COTOREP) ; ces derniers sont classés selon la gravité de leur handicap en 3 catégories (A : handicap léger, B : handicap modéré, C : handicap lourd). Depuis 2001, les statistiques tiennent également compte des personnes dont la demande de reconnaissance est en instance à la COTOREP.
- Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente d'au moins 10 % et percevant une rente d'un organisme de protection sociale obligatoire (Sécurité Sociale ou autre régime).
- Les invalides pensionnés : les titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre d'un régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics, s'il y a réduction des deux tiers de la capacité de travail.
- Les mutilés de guerre ou assimilés : les titulaires d'une pension militaire d'invalidité, les veuves et orphelins de guerre ainsi que les femmes d'invalides internés pour aliénation mentale imputable à un fait de guerre.
- Les titulaires de la carte d'invalidité délivrée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées CDAPH (ex COTOREP) (**nouvelle catégorie introduite par la loi de février 2005**).
- Les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (**nouvelle catégorie introduite par la loi de février 2005**).

Le chômage de longue durée (catégories ANPE 1, 2 et 3*)

Tableau 4 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3*) selon l'ancienneté d'inscription (fin décembre 2006 et évolution depuis fin décembre 2005)

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	Evolution sur un an	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Evolution sur un an	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Evolution sur un an	Part dans l'ensemble des DEFM
Moins de 6 mois	1 254	36%	+0%	5,5%	986	34%	-8%	5,9%	2 240	35%	-4%	5,7%
De 6 mois à 1 an	627	18%	-15%	8,8%	534	18%	-20%	9,1%	1 161	18%	-17%	8,9%
Chômeurs de longue durée	1 574	46%	+2%	12,0%	1 403	48%	-4%	13,4%	2 977	47%	-1%	12,6%
1 à moins de 2 ans	819	24%	-9%	10,7%	654	22%	-16%	10,7%	1 473	23%	-12%	10,7%
2 à moins de 3 ans	377	11%	-5%	12,6%	354	12%	-9%	14,6%	731	11%	-7%	13,5%
3 ans et plus	378	11%	+59%	15,2%	395	14%	+33%	20,5%	773	12%	+44%	17,5%
Total	3 455	100%	-2%	8,0%	2 923	100%	-9%	8,9%	6 378	100%	-5%	8,4%

Source : DRTEFP

* Personnes immédiatement disponibles, cherchant un travail à temps plein, à temps partiel ou un travail temporaire

Evolution selon les caractéristiques des demandeurs (catégories 1, 2 et 3*)

Tableau 5 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3*) fin décembre 2006 selon leurs caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, niveau de formation, qualification, secteur d'activité du dernier employeur)

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	Evolution sur un an	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Evolution sur un an	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Evolution sur un an	Part dans l'ensemble des DEFM
Selon le sexe												
Hommes	1 989	58%	- 7%	9,8%	1 674	57%	- 7%	10,5%	3 663	57%	- 7%	10,1%
Femmes	1 466	42%	- 9%	6,4%	1 249	43%	- 11%	7,3%	2 715	43%	- 10%	6,8%
Selon l'âge												
Moins de 25 ans	163	5%	- 11%	2,1%	101	3%	- 10%	1,5%	264	4%	- 11%	1,8%
25 à 49 ans	2 180	63%	- 8%	7,6%	1 921	66%	- 7%	9,0%	4 101	64%	- 8%	8,2%
50 ans et plus	1 112	32%	- 7%	16,7%	901	31%	- 11%	18,0%	2 013	32%	- 9%	17,3%
Selon le niveau de formation**												
Niveau Vbis et VI	1 248	36%	- 10%	13,3%	1 115	38%	- 9%	14,4%	2 363	37%	- 9%	13,8%
Niveau V	1 585	46%	- 6%	9,2%	1 374	47%	- 8%	9,2%	2 959	46%	- 7%	9,2%
Niveau IV	356	10%	- 6%	5,1%	289	10%	- 12%	5,4%	645	10%	- 9%	5,2%
Niveaux I à III	264	8%	- 9%	2,8%	144	5%	- 8%	3,0%	408	6%	- 9%	2,9%
Non renseigné	2	0%	- 60%	0,7%	1	0%	- 75%	0,6%	3	0%	- 67%	0,7%
Selon la qualification												
Ouvrier non qualifié	812	24%	- 14%	12,5%	732	25%	- 8%	12,8%	1 544	24%	- 11%	12,6%
Ouvrier qualifié	453	13%	- 10%	7,8%	415	14%	- 17%	8,4%	868	14%	- 14%	8,1%
Employé non qualifié	1 187	34%	- 4%	10,9%	907	31%	- 9%	11,3%	2 094	33%	- 6%	11,1%
Employé qualifié	784	23%	- 3%	6,3%	715	24%	- 3%	6,8%	1 499	24%	- 3%	6,5%
TAM et cadres***	216	6%	- 9%	3,0%	152	5%	- 15%	4,2%	368	6%	- 11%	3,4%
Non renseigné	3	0%	+ 0%	0,8%	2	0%	+100%	0,8%	5	0%	+ 25%	0,8%
Selon le secteur d'activité****												
Agriculture, sylviculture, pêche	81	2%	+ 8%	8,0%	70	2%	- 3%	9,3%	151	2%	+ 3%	8,6%
Commerce	410	12%	+ 1%	6,2%	385	13%	- 10%	7,6%	795	12%	- 5%	6,8%
BTP	369	11%	- 7%	12,5%	283	10%	- 9%	11,9%	652	10%	- 8%	12,3%
Industries	754	22%	- 9%	9,2%	723	25%	- 2%	9,8%	1 477	23%	- 6%	9,5%
Services	1 770	51%	+ 1%	8,1%	1 418	49%	- 11%	9,3%	3 188	50%	- 5%	8,6%
Non renseigné	71	2%	+ 8%	2,8%	44	2%	- 17%	2,1%	115	2%	- 3%	2,5%
TOTAL	3 455	100%	- 2%	8,0%	2 923	100%	- 9%	8,9%	6 378	100%	- 5%	8,4%

Source : DRTEFP

* Personnes immédiatement disponibles, cherchant un travail à temps plein, à temps partiel ou un travail temporaire

** Niveaux Vbis et VI : 1er cycle, 1er degré / Niveau V : CAP, BEP / Niveau IV : BAC, BTN, BT, BP / Niveaux I à III : Bac+2 et plus

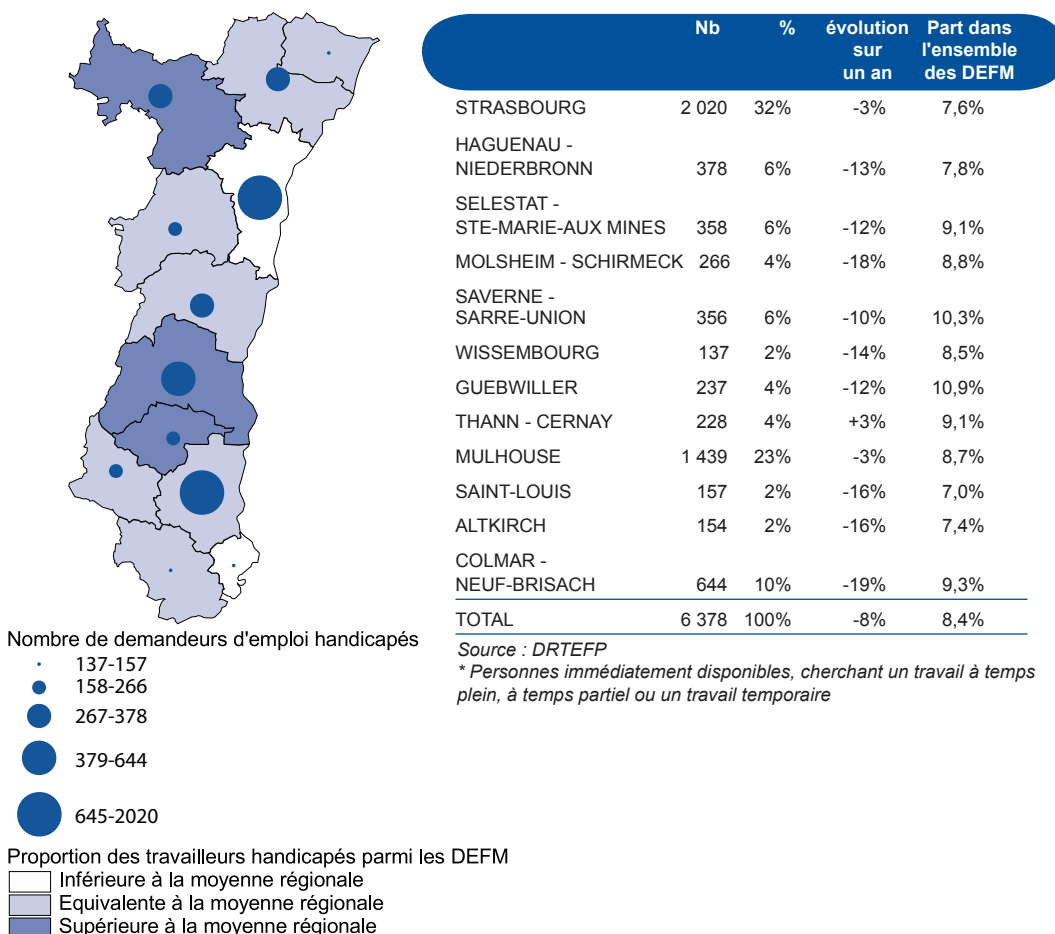
*** TAM : Techniciens et agents de maîtrise

**** Secteur d'activité du dernier employeur

nd : donnée non présentée (les effectifs sont trop faibles)

Analyse par zone d'emploi (catégories 1 à 3)

Les demandeurs d'emploi handicapés fin décembre 2006 selon la zone d'emploi



L'OREFIPH Alsace est une mission d'observation pilotée conjointement par l'Etat (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales, Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), la Région Alsace, l'Agence Nationale pour l'Emploi (Direction Régionale d'Alsace) et l'AGEFIPH (délégation régionale Alsace).

Ses travaux s'inscrivent dans le cadre de l'observation régionale de l'emploi de la population handicapée, coordonnée par l'AGEFIPH à l'échelle nationale (une vingtaine d'observatoires régionaux sont actuellement en fonction sur l'ensemble du territoire national).

La réalisation technique des travaux d'études de l'OREFIPH a été confiée à l'Observatoire Régional de la Santé d'Alsace (ORSAL), avec le soutien de l'Observatoire Régional Emploi et Formation (OREF) et du Centre Régional pour l'Etude et l'Action en faveur des personnes Inadaptées (CREAI).

L'ensemble des travaux de l'OREFIPH est accompagné par un comité technique composé des professionnels et producteurs de données du champ de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

Ce bulletin a été réalisé par :

Observatoire Régional de la santé d'Alsace (ORSAL)
Hôpital Civil, Clinique médicale A - 1, place de l'Hôpital - BP426
67091 Strasbourg Cedex

■ Tél. 03 90 24 54 40
e-mail : info@orsal.org

■ Fax 03 90 24 54 47
site internet : www.orsal.org